ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aude

APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL
Enseignant coordonnateur en dispositif relais
CLG JOSEPH ANGLADE LEZIGNAN

CV + Lettre de motivation à envoyer à : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr avant le 23 juin 2021

TEXTES DE REFERENCE

- *Circulaire n° 2014-037 du 28 mars 2014, Schéma académique et pilotage des dispositifs relais*
- *Circulaire conjointe n° 2015-121 du 3-7-2015 relative au partenariat entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la justice*
- *Circulaire du 19-2-2021- Ateliers, classes et internats : schéma académique et pilotage*

CADRE

Les dispositifs relais (classes et ateliers) constituent un des moyens de lutte contre la marginalisation scolaire et sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire. En étroite coopération avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), pour ce qui concerne les classes relais, et avec des partenaires comme les FRANCAS, CEMEA et FOL, pour les ateliers relais, ces dispositifs proposent un accueil temporaire adapté afin de préparer les élèves qui y sont pris en charge à la poursuite d'un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en s'attachant à l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.
Ainsi, sous l'autorité du chef d'établissement, la mission d'un enseignant en dispositif relais est de participer à la réinscription des élèves dans un parcours scolaire les menant à une qualification. Cette mission s'inscrit dans un travail d'équipe et de coordination associant des personnels des collèges, un éducateur spécialisé, des partenaires associatifs.

ACTIVITES

- Enseigner en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves avec une approche pédagogique adaptée et ambitieuse
- Organiser et coordonner les temps d'activités des élèves, en cohérence avec le projet du dispositif relais, et en lien direct avec le chef d'établissement
- Accueillir et évaluer les élèves afin de pouvoir analyser finement leurs besoins
- inscrire son action pédagogique dans le cadre du parcours Avenir, notamment
- Elaborer un projet individuel pour chaque jeune accueilli
- Favoriser un retour réussi de l'élève dans sa classe de référence
- Rédiger les compte-rendu nécessaires sur le parcours de jeunes accueillis ainsi que sur l'activité annuelle du dispositif relais
- Participer aux réunions organisées dans l'établissement et celles sous l'impulsion de la DSDEN de l'Aude ou du rectorat

COMPETENCES

- Expérience souhaitée auprès d'adolescents ou de jeunes en difficulté scolaire
- Connaissances dans le domaine des parcours d'orientation
- Aptitude à s'engager dans les processus pédagogiques adaptés, notamment en innovant pour remotiver des élèves démobilisés
- Capacité à participer activement à l'élaboration d'un projet pédagogique et éducatif assurant une continuité entre les temps scolaires, périscolaire et le temps familial
- Capacité de coordination afin de viser la mise en œuvre effective du projet du dispositif relais
- Capacité à travailler en équipe et en partenariats.
- Capacité à rendre compte en fonction du cadre de demandes institutionnelles.
- Esprit d'initiative et d'ouverture. Souci de parfaire ses connaissances relatives aux parcours de formation professionnelles.
- Devoir de réserve, de confidentialité et de loyauté.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

A compétences égales, la priorité est donnée à un enseignant spécialisé (de préférence titulaire du CAPPEI.

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DE SERVICE

Cf décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré.

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aude

APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL
Enseignant coordonnateur en dispositif relais
CLG JOSEPH ANGLADE LEZIGNAN

Nom :..... **Prénom :**.....

CRITERES/ COMPETENCES		points
Connaître les voies et procédures d'orientation et inscrire son action pédagogique dans le cadre du parcours Avenir		/4
Être capable de travailler en équipe et avec différents partenaires. Faire preuve de discrétion professionnelle.		/4
Être capable d'élaborer des outils tels qu'un projet pédagogique et éducatif et le projet individuel des élèves		/4
Faire preuve d'un sens de l'écoute et de l'organisation administrative. Posséder des qualités rédactionnelles et un esprit de synthèse. Être capable d'utiliser les outils informatiques		/4
Total général des points		/16

Appréciation générale motivée :

Date :

Nom et signature du président et des membres de la commission